ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004272900091

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT 40003-ORDURES MENAGERES SME 40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE CARENTAN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET: BP 2018 budget annexe ORDURES MENAGERES (2)

ANNEE 2018

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 05/04/2018 Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le



26

Sommaire

	ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI
I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	19
A3.2 - Etalement des provisions	20
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	on (1) Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investisser	ment (1) Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	23
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la rég	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - BP 2018 budget annexe ORDURES N Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le

ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

Affiché le

ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 865 917,50	2 144 300,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 721 617,50
ت	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 865 917,50	2 865 917,50
•		INVESTISSEMENT	-
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	136 617,70	192 981,30
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	10 991,58	41 601,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 86 973,02	(si solde positif)
ت	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	234 582,30	234 582,30
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 100 499,80	3 100 499,80

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

Affiché le

ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	842 713,88	0,00	694 699,80	694 699,80	694 699,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 100,00	0,00	600 600,00	600 600,00	600 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	536 000,00	0,00	1 326 000,00	1 326 000,00	1 326 000,00
To	otal des dépenses de gestion des services	1 453 813,88	0,00	2 621 299,80	2 621 299,80	2 621 299,80
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	20 500,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	2 475,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	1 556 788,88	0,00	2 749 299,80	2 749 299,80	2 749 299,80
023	Virement à la section d'investissement (6)	44 884,06		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	85 000,00		116 617,70	116 617,70	116 617,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	129 884,06		116 617,70	116 617,70	116 617,70
	TOTAL	1 686 672,94	0,00	2 865 917,50	2 865 917,50	2 865 917,50

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 865 917,50

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	702 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 559,95	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
Т	otal des recettes de gestion des services	834 559,95	0,00	2 132 300,00	2 132 300,00	2 132 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 500,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	847 059,95	0,00	2 144 300,00	2 144 300,00	2 144 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	847 059,95	0,00	2 144 300,00	2 144 300,00	2 144 300,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 721 617,50

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 865 917,50

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	116 617,70
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - BP 2018 budget annexe ORDURES MENAGERES - BP -

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le



ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

Affiché le ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	2 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	288 246,12	10 991,58	121 617,70	121 617,70	132 609,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	290 746,12	10 991,58	136 617,70	136 617,70	147 609,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	290 746,12	10 991,58	136 617,70	136 617,70	147 609,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	290 746,12	10 991,58	136 617,70	136 617,70	147 609,28

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 86 973,02 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 234 582,30

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		budget précédent (1)	réaliser N-1 (2)	nouvelles		(= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	44 000,00	41 601,00	20 000,00	20 000,00	61 601,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	56 363,60	56 363,60	56 363,60
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	44 000,00	41 601,00	76 363,60	76 363,60	117 964,60
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	44 000,00	41 601,00	76 363,60	76 363,60	117 964,60
021	Virement de la section d'exploitation (4)	44 884,06		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	85 000,00		116 617,70	116 617,70	116 617,70
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	129 884,06		116 617,70	116 617,70	116 617,70
	TOTAL	173 884,06	41 601,00	192 981,30	192 981,30	234 582,30

40	0000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - BP 2018 budget annexe ORDURES N	04/2018		
	Reçu en préfecture le 05/04/2018			
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPO	PAffiché le ANTICIPE (2)	5L0	
	ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003			
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTIS	SSEMENT CUMULEES	234 582.30	

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	116 617,70
--	------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \; DE \; 023 = RI \; 021 \; ; \; DI \; 040 = RE \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DE \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041 \; ; \; DE \; 043 = RE \; 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

Affiché le ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	694 699,80		694 699,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	600 600,00		600 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 326 000,00		1 326 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	3 000,00	116 617,70	119 617,70
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 749 299,80	116 617,70	2 865 917,50

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

> TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 865 917,50

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	15 000,00	0,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	132 609,28	0,00	132 609,28
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	147 609,28	0,00	147 609,28

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	86 973,02
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	234 582,30

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

Affiché le ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 000 000,00		2 000 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	2 300,00		2 300,00
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00		130 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 000,00	0,00	12 000,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 144 300,00	0,00	2 144 300,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 721 617,50

> TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 865 917,50

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	61 601,00	0,00	61 601,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		116 617,70	116 617,70
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	61 601,00	116 617,70	178 218,70

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 **AFFECTATION AUX COMPTES 106** 56 363,60 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 234 582,30

40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - BP 2018 budget annexe ORDURES MENAGERES - BP -

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le



ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Affiché le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES ID : 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	842 713,88	694 699,80	694 699,80	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	1 900,00	8 000,00	8 000,00	
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 300,00	30 000,00	30 000,00	
6064	Fournitures administratives	100,00	500,00	500,00	
6066	Carburants	200,00	85 000,00	85 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 000,00	1 000,00	
611	Sous-traitance générale	8 000,00	30 000,00	30 000,00	
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	1 500,00	1 500,00	1 500,00	
61551	Entretien matériel roulant	0,00	60 000,00	60 000,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 500,00	15 000,00	15 000,00	
6156	Maintenance	2 000,00	4 000,00	4 000,00	
6161	Multirisques	40,00	100,00	100,00	
6168	Autres	0,00	3 700,00	3 700,00	
617	Etudes et recherches	15 000,00	0,00	0,00	
618	Divers	572 973,88	431 979,80	431 979,80	
6256	Missions	200,00	300,00	300,00	
6262	Frais de télécommunications	800,00	1 500,00	1 500,00	
627	Services bancaires et assimilés	100,00	1 500,00	1 500,00	
6287	Remboursements de frais	230 000,00	20 000,00	20 000,00	
63512	Taxes foncières	100,00	120,00	120,00	
6358	Autres droits	0,00	500,00	500,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 100,00	600 600,00	600 600,00	
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	75 000,00	600 000,00	600 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	600,00	600,00	
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	536 000,00	1 326 000,00	1 326 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
6542	Créances éteintes	6 000,00	6 000,00	6 000,00	
658	Charges diverses de gestion courante	510 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00	
TOTA	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	1 453 813,88	2 621 299,80	2 621 299,80	
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	20 500,00	25 000,00	25 000,00	
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	5 000,00	5 000,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	2 475,00	3 000,00	3 000,00	
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	2 475,00	3 000,00	3 000,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (f)	80 000,00	100 000,00	100 000,00	
UZZ	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 556 788,88	2 749 299,80	2 749 299,80	
	= a + b + c + d + e + f	1 000 1 00,00	2140 200,00	2 140 200,00	
023	Virement à la section d'investissement	44 884,06	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	85 000,00	116 617,70	116 617,70	
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	85 000,00	116 617,70	116 617,70	
	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	129 884,06	116 617,70	116 617,70	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	129 884,06	116 617,70	116 617,70	
-		TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 1 686 672,94 2 865 917,50 2 865 917,50 (= Total des opérations réelles et d'ordre)			

	<u>'</u>
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	_

40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - BP 2018 budget annexe ORDURES N Reçu en préfecture le 05/04/2018 Reçu en préfecture le 05/04/2018 Reçu en préfecture le 05/04/2018 Affiché le sitions ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 865 917,50

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)				
Montant des ICNE de l'exercice	0,00			
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00			
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le

ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap / Libellé (1) Pour mémoire **Propositions** Vote (4) art(1) budget nouvelles (3) précédent (2) 013 Atténuations de charges (5) 0,00 0.00 0,00 70 Ventes produits fabriqués, prestations 702 000,00 2 000 000,00 2 000 000,00 706 Prestations de services 702 000,00 2 000 000,00 2 000 000,00 73 Produits issus de la fiscalité (6) 0.00 0.00 0.00 74 Subventions d'exploitation 2 559,95 2 300,00 2 300,00 74 2 300,00 Subventions d'exploitation 2 559,95 2 300,00 75 Autres produits de gestion courante 130 000,00 130 000,00 130 000,00 7588 130 000,00 130 000,00 130 000.00 Autres TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES 834 559,95 2 132 300.00 2 132 300.00 (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 7576 Produits financiers (b) 0,00 0,00 0,00 77 Produits exceptionnels (c) 12 500,00 12 000,00 12 000,00 7714 Recouvrt créances admises en non valeur 500,00 1 000,00 1 000,00 11 000,00 11 000,00 12 000,00 7718 Autres produits except. opérat° gestion 78 Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7) 0.00 0,00 0,00 **TOTAL DES RECETTES REELLES** 847 059,95 2 144 300,00 2 144 300,00 = a + b + c + d042 Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9) 0,00 0,00 0,00 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) 0,00 0,00 0,00 TOTAL DES RECETTES D'ORDRE 0,00 0,00 0,00 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION 2 144 300,00 2 144 300,00 847 059,95 DE L'EXERCICE

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	721 617,50
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 865 917,50

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(= Total des opérations réelles et d'ordre)

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le

III – VOTE DU BUDGET

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 500,00	15 000,00	15 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	2 500,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	288 246,12	121 617,70	121 617,70
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	20 000,00	20 000,00
2154	Matériel industriel	53 000,00	60 000,00	60 000,00
2157	Aménagements matériel industriel	10 000,00	8 000,00	8 000,00
2182	Matériel de transport	220 000,00	9 000,00	9 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	9 000,00	9 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	246,12	15 617,70	15 617,70
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	290 746,12	136 617,70	136 617,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	290 746,12	136 617,70	136 617,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	290 746,12	136 617,70	136 617,70

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	10 991,58
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	86 973,02
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	234 582,30

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	44 000,00	76 363,60	76 363,60
10222	FCTVA	44 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Autres réserves	0,00	56 363,60	56 363,60
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		44 000,00	76 363,60	76 363,60
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	44 000,00	76 363,60	76 363,60
021	Virement de la section d'exploitation	44 884,06	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	85 000,00	116 617,70	116 617,70
2805	Licences, logiciels, droits similaires	500,00	500,00	500,00
28121	Aménagement Terrains nus	500,00	377,00	377,00
28128	Aménagement Autres terrains	4 500,00	4 299,70	4 299,70
28135	Installations générales, agencements,	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	1 059,00	1 059,00
28154	Matériel industriel	37 000,00	37 000,00	37 000,00
28157	Aménagements des matériels industriels	1 000,00	860,00	860,00
28182	Matériel de transport	30 000,00	60 833,00	60 833,00
28188	Autres	10 500,00	10 689,00	10 689,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		129 884,06	116 617,70	116 617,70
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	129 884,06	116 617,70	116 617,70
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	173 884,06	192 981,30	192 981,30

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	41 601,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	234 582,30

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - BP 2018 budget annexe ORDURES M	000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - BP 2018 budget annexe ORDURES N Envoyé en préfecture le 05/04/2018		
	Reçu en préfecture le 05/04/2		
III – VOTE DU BUDGET	Affiché le	SLO	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN	ID: 050-200042729-2018032	9-BP2018BA40003B	I-BF

Cet état ne contient pas d'information.

40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - BP 2018 budget annexe ORDURES N Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Envoye en préfecture le 05/04/201

Reçu en préfecture le 05/04/2018

IV - ANNEXES

Affiché le

ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2014-09-24
CGCT): 200,00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments - 2014	10	24/09/2014
L	Agencements, aménagements de terrains	15	24/09/2014
L	Bacs roualnts - conteneurs individuels	5	24/09/2014
L	Bacs roulants - collectifs 660L	6	24/09/2014
L	Conteneurs enterrés tri sélectif	6	24/09/2014
L	Conteneurs extérieurs tri sélectif	4	24/09/2014
L	Matériel et outillage	4	24/09/2014
L	Matériel et outillage	5	24/09/2014
L	Poids lourds occasion	5	24/09/2014

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

7.0 2.7 520 1 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10						
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - BP 2018 budget annexe ORDURES	Envoyé en préfecture le 05/04	1/2018	
	Reçu en préfecture le 05/04/2		
IV – ANNEXES	Affiché le	S LO	L
ELEMENTS DU BILAN	ID: 050-200042729-2018032	9-BP2018BA40003E	3I-BF
ETALEMENT DES PROVISIONS		A3.2	

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - BP 2018 budget annexe ORDURES N Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

IV - ANNEXES

Affiché le

ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	10 991,58	86 973,02	97 964,60

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le

IV - ANNEXES

ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	136 617,70	III 136 617,70
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	20 000,00	20 000,00
10222	FCTVA	20 000,00	20 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	116 617,70	116 617,70
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	500,00	500,00
28121	Aménagement Terrains nus	377,00	377,00
28128	Aménagement Autres terrains	4 299,70	4 299,70
28135	Installations générales, agencements,	1 000,00	1 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 059,00	1 059,00
28154	Matériel industriel	37 000,00	37 000,00
28157	Aménagements des matériels industriels	860,00	860,00
28182	Matériel de transport	60 833,00	60 833,00
28188	Autres	10 689,00	10 689,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	136 617,70	41 601,00	0,00	56 363,60	234 582,30

	Me	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	97 964,60
Ressources propres disponibles	IV	234 582,30
Solde	V = IV - II (6)	136 617,70

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le

ID : 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

IV – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRE	_	S POURVUS SUR BETAIRES EN ETI		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - BP 2018 budget annexe ORDURES MENAGERES - BP - 2018

Envoyé en préfecture le 05/04/2018 Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le

5LO-4

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

ID : 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (Av. Janv.2015)	С	ADM	347	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (Av. Janv.2015)	С	ADM	347	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Janv. 2015)	С	TECH	347	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Janv. 2015)	С	TECH	347	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation. PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - BP 2018 budget annexe ORDURES N Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

IV - ANNEXES

Affiché le

ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT **EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL (Av. Janv. 2017)	С	1	18 000,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Janv. 2017)	С	5	165 000,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. 2EME CL. (Av. Janv. 2015)	С	2	70 000,00
TOTAL GENERAL	С	8	253 000,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - BP 2018 budget annexe ORDURES N Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le **IV - ANNEXES** ARRETE ET SIGNATURES

ID: 050-200042729-20180329-BP2018BA40003BI-BF

Nombre de membres en exercice : 71 Nombre de membres présents : 51

Nombre de suffrages exprimés : 61

VOTES: Pour : 61 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation: 14/03/2018

Présenté par (1) le Président, A Carentan le 29/03/2018

(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Carentan, le 29/03/2018 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Carentan,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil Communautaire réuni(e) en session Ordinaire.